

# COMMUNE DE BLESSAC

## Compte rendu du conseil municipal du lundi 18 juillet 2016

Etaients présents : Mmes ARTETA, FINK TEHERY, LABOURIER, PENAUD, PEREZ, RIOUBLANC, VADIC ainsi que, MM. CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET.

Excusés : M. BERNARD, M. CHEZEAUD, M. SERRE

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

### ORDRE DU JOUR

#### **1- Restauration intérieure de l'église : choix des entreprises**

Le conseil municipal a missionné M. Trapon afin d'obtenir des devis. Le choix des entreprises s'est porté sur :

Lot 1 Gros Œuvre : SAS BOUILLOT pour 54 000.00€ HT

Lot 2 Electricité : SAS AUBUSSON ELECTRICITE pour 12 792.62 € HT

Lot 3 Vitraux : ATELIER DU VITRAIL pour 24 000.00 € HT

Lot4 Restauration peinture murale : SARL MALBREL pour 23 833.40 € HT

Lot 5 Peinture sur voûte : SARL MALBREL pour 10 994.00 € HT

Pour un montant total de : 125 620.02 € HT.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

#### **2- Diagnostic accessibilité handicapés**

Suite au diagnostic établi par l'APAVE, voici les 5 structures communales concernées par les travaux de mise aux normes qui débiteront en 2017 :

- Salle Polyvalente (1<sup>ère</sup> année) : Mise en place du cheminement extérieur
- Ecole (2<sup>ème</sup> année) : Mise en place du cheminement extérieur, installation d'une rampe d'accès à l'entrée, mise en place de sanitaire adapté (demande de dérogation)
- Eglise (3<sup>ème</sup> année) : Suppression des ressauts et mise en place d'une rampe à l'entrée, installation d'une sonnette à l'extérieur pour prévenir.
- Mairie (4<sup>ème</sup> année) : repérage visuel et tactile, peindre les contremarches en contrastant les nez de marche, installation d'une main courante de chaque côté de l'escalier, définir place de parking adaptées, renforcer l'éclairage.
- La Poste (5<sup>ème</sup> année) : Mise en place du cheminement extérieur avec repérage visuel et tactile, élargir le chemin d'accès à 1.20 m, changer poignée de porte, modifier banque d'accueil, définir place de parking adaptées.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

#### **3- Validation du Plan d'actions d'évaluation des risques professionnels**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le plan d'actions de prévention des risques professionnels dans la collectivité. Le conseil municipal valide ce plan.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

#### **4- Répartition du fonds de péréquation des ressources communales et inter communales**

M Le Maire informe que la com.com Grand Sud demande à récupérer le FPIC (Fonds Péréquation Inter Communal) pour la somme de 16 000€. Le conseil municipal accepte ce reversement.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

#### **5- Questions diverses**

M Le Maire informe que l'entreprise CARRE a installé des lumières à : Chemin de la Faurie (3), Chemin des Granges (1), Chemin des Barbaries (1).

Le conseil municipal a demandé à ce que les gravats sur le parking du dolmen soient définitivement enlevés et que soient installés des grosses pierres afin d'empêcher le dépôt d'autres gravats. Cette intervention est programmée pour les semaines à venir.

M. Dumontant a souligné que l'opération Argent de Poche se déroulait dans de très bonnes conditions autant pour les enfants que pour les encadrants. Un point sera fait lors du prochain conseil.